

*Affaires courantes*

C'est une autre raison pour laquelle l'éducation est si importante. Il faut que plus de jeunes autochtones étudient les sciences commerciales et économiques afin de bien utiliser les fonds mis à leur disposition pour assurer un meilleur avenir à leurs collectivités.

En effet, nous n'avons pas obtenu autant d'argent que nous l'avions espéré, mais on nous a tout de même accordé une augmentation de 8 p. 100. À mon avis, elle a été dépensée sagement parce que ce sont les autochtones eux-mêmes qui tenaient les cordons de la bourse.

**M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq):** Madame la Présidente, j'ai quelques questions à poser à la ministre.

Il est très intéressant d'écouter ce que le gouvernement nous dit aujourd'hui sur ce qu'il peut faire de plus pour les peuples autochtones. L'un des meilleurs exemples de ce qu'il pourrait faire serait de s'assurer que les autochtones peuvent lui faire confiance en apportant quelques changements à sa politique de règlement des revendications territoriales.

Premièrement, il devrait statuer que les autochtones ont intrinsèquement droit à l'autonomie gouvernementale et, deuxièmement, il devrait abroger la clause d'extinction des revendications territoriales qui figure dans cette politique. Voilà les deux questions que je demande à la ministre de soumettre à ses collègues pour voir ce qu'ils pourraient faire.

La ministre a fait allusion à la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones qui a été lancée, soit dit en passant, par le Parti libéral dans le cadre de son Programme de développement économique des autochtones. La ministre a déclaré que c'était les autochtones qui décidaient de la répartition des fonds ou des prêts entre les différents groupes. L'approbation finale de ces décisions ne relève-t-elle pas de la ministre actuellement?

• (1310)

**Mme Martin:** Madame la Présidente, pour ce qui est de la première question du député, on étudie actuellement au ministère les revendications territoriales générales et particulières et les modalités des consultations qu'il faudrait entreprendre avec les autochtones pour voir s'il serait possible de traiter plus efficacement la question des revendications. Je prends note de la question du député et je ne manquerai certes pas de la transmettre à mon collègue.

Pour ce qui est du budget de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones, ce que j'essayais de faire valoir durant mon commentaire, c'est que les peuples autochtones ont un rôle à jouer dans l'évaluation de la valeur des projets présentés. L'autorité finale relève du bureau du ministre, mais pas dans tous les cas. Cela dépend de l'importance des besoins de chacun des projets. Le fait est que les autochtones ont leur mot à dire dans la décision à prendre. Je crois que nous devons envisager le programme en fonction des petites entreprises.

Ce ne sont pas aux grandes sociétés, ni aux entreprises ou aux programmes importants que nous avons affaire le plus souvent, mais bien à un grand nombre de petites entreprises qui peuvent prendre beaucoup d'expansion grâce aux possibilités que leur offre la stratégie de développement. Mieux encore, il ne s'agit pas seulement d'une occasion de partir en affaires pour une personne, mais bien d'une occasion de créer une entreprise, à l'intérieur ou à l'extérieur de la réserve, mais le plus souvent dans la réserve, offrant des possibilités d'emploi aux autochtones. Ceux-ci peuvent ainsi obtenir des services qui souvent leur faisaient défaut jusqu'alors. Ce sont ces petites et très importantes entreprises que nous devons aider en nous assurant qu'elles reçoivent le financement qui permettra à l'entrepreneur de s'établir, de créer des emplois à l'intention des habitants de la réserve et d'offrir les services désirés dans la région.

**M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt):** Madame la Présidente, des événements importants se sont produits au cours des derniers jours et des derniers mois. En jetant un coup d'oeil à la télévision, pas plus tard qu'hier matin, on pouvait voir une scène où des militaires accompagnaient une Indienne tenant un enfant dans ses bras. Cette photo m'a rappelé Chypre, et particulièrement ma visite de l'endroit où sont installés les barbelés. Je croyais que nous n'aurions jamais à utiliser de tels moyens, ici, au Canada. Pourtant, nous y avons eu recours pendant presque 70 jours.

La ministre a pris la parole pour nous donner un aperçu du niveau d'éducation et de l'état de l'environnement dans l'Arctique, ici et dans d'autres pays. Je la mets au défi de nommer ces pays.

Ma principale question, à laquelle on n'a pas encore répondu, visait à savoir pourquoi le gouvernement et la ministre n'ont pas demandé à leur patron, le premier ministre du Canada, de rappeler le Parlement l'été dernier.